



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

États financiers

Pour le premier trimestre clos le
31 mars 2023

États financiers intermédiaires consolidés

Bilans intermédiaires consolidés	2
États intermédiaires consolidés du résultat net	3
États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global	4
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres	5
États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés	
1 La société	7
2 Principales méthodes comptables	7
3 Changement de méthode comptable	8
4 Comptes débiteurs	8
5 Stocks	9
6 Actifs biologiques	9
7 Actifs détenus en vue de la vente	9
8 Immeubles de placement	10
9 Provisions	10
10 Dette à long terme	11
11 Capital social	12
12 Instruments financiers	13
13 Charges d'intérêts et autres coûts de financement	15
14 Résultat par action	15
15 Paiement fondé sur des actions	15
16 Informations financières sectorielles	17
17 Transactions entre parties liées	18
18 Événement postérieur à la date de clôture	18

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ¹⁾	Au 31 décembre 2022 ¹⁾	Au 1 ^{er} janvier 2022 ¹⁾
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		79 433 \$	66 476 \$	91 076 \$	162 031 \$
Comptes débiteurs	4	160 290	195 662	167 611	167 082
Billets à recevoir	4	35 506	55 016	48 556	33 294
Stocks	5	576 183	491 443	485 979	409 677
Actifs biologiques	6	140 100	176 102	144 169	138 209
Impôts recouvrables		66 977	2 388	57 497	1 830
Charges payées d'avance et autres actifs		47 004	42 155	50 266	24 988
Actifs détenus en vue de la vente	7	11 204	—	604	—
Total des actifs courants		1 116 697 \$	1 029 242 \$	1 045 758 \$	937 111 \$
Immobilisations corporelles		2 297 130	2 232 105	2 303 424	2 189 165
Actifs au titre de droits d'utilisation		155 140	165 080	159 199	161 662
Placements		23 656	22 085	23 712	22 326
Immeubles de placement	8	5 289	5 289	5 289	5 289
Avantages du personnel		16 599	25 709	12 531	—
Autres actifs à long terme		9 223	14 619	12 493	9 780
Actif d'impôt différé		42 525	46 920	42 541	39 907
Goodwill		477 353	656 420	477 353	658 673
Immobilisations incorporelles		356 297	359 726	360 561	365 318
Total des actifs à long terme		3 383 212 \$	3 527 953 \$	3 397 103 \$	3 452 120 \$
Total des actifs		4 499 909 \$	4 557 195 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créiteurs et charges à payer		605 777 \$	561 782 \$	485 114 \$	526 189 \$
Partie courante des provisions	9	36 114	8 812	42 589	842
Partie courante de la dette à long terme	10	1 130	5 220	921	5 176
Partie courante des obligations locatives		37 349	38 176	38 321	31 375
Impôt sur le résultat à payer		1 100	—	2 311	23 853
Autres passifs courants		42 533	49 601	64 684	81 265
Total des passifs courants		724 003 \$	663 591 \$	633 940 \$	668 700 \$
Dette à long terme	10	1 755 560	1 351 992	1 709 493	1 247 073
Obligations locatives		140 304	147 592	144 569	144 391
Avantages du personnel		65 966	73 539	64 280	97 629
Provisions	9	3 631	38 336	3 799	44 650
Autres passifs à long terme		2 197	4 988	1 841	1 057
Passif d'impôt différé		218 903	180 330	221 606	147 060
Total des passifs à long terme		2 186 561 \$	1 796 777 \$	2 145 588 \$	1 681 860 \$
Total des passifs		2 910 564 \$	2 460 368 \$	2 779 528 \$	2 350 560 \$
Capitaux propres					
Capital social	11	850 616 \$	859 396 \$	850 086 \$	847 016 \$
Résultats non distribués		728 477	1 239 959	809 616	1 212 244
Surplus d'apport		3 047	16 879	—	5 371
Cumul des autres éléments du résultat global		33 121	6 839	29 547	286
Actions propres		(25 916)	(26 246)	(25 916)	(26 246)
Total des capitaux propres		1 589 345 \$	2 096 827 \$	1 663 333 \$	2 038 671 \$
Total des passifs et des capitaux propres		4 499 909 \$	4 557 195 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$

¹⁾ Retraité. Se reporter à la note 3.

Événement postérieur à la date de clôture (note 18)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Ventes		1 174 889 \$	1 126 553 \$
Coût des ventes		1 098 442	972 690
Profit brut		76 447 \$	153 863 \$
Frais de vente et charges générales et administratives		102 713	119 457
(Perte) bénéfice avant ce qui suit :		(26 266) \$	34 406 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	9	7 749	3 018
Autres charges		4 295	2 624
(Perte) bénéfice avant charges d'intérêts et impôt sur le résultat		(38 310) \$	28 764 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	13	31 603	7 716
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(69 913) \$	21 048 \$
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat		(12 209)	7 361
(Perte nette) bénéfice net		(57 704) \$	13 687 \$
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires :	14		
(Perte) bénéfice de base par action		(0,48) \$	0,11 \$
(Perte) bénéfice dilué par action		(0,48) \$	0,11 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :	14		
De base		121,3	124,0
Dilué		121,3	126,1

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

<i>(en milliers de dollars canadiens) (non audité)</i>	<i>Notes</i>	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
(Perte nette) bénéfice net		(57 704) \$	13 687 \$
Autres éléments du résultat global			
(Pertes actuarielles) gains actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 0,7 million de dollars; 13,4 millions de dollars en 2022)		2 124 \$	38 901 \$
Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 1,7 million de dollars; 0,0 million de dollars en 2022)	8	6 993	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		9 117 \$	38 901 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :			
Variation de l'écart de conversion cumulé (après impôt de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars en 2022)		(433)	(6 973)
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 0,0 million de dollars; 0,6 million de dollars en 2022)		119	3 561
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1,1 million de dollars; 3,4 millions de dollars en 2022)		(3 105)	9 965
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		(3 419) \$	6 553 \$
Total des autres éléments du résultat global		5 698 \$	45 454 \$
Résultat global		(52 006) \$	59 141 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres
			Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ^{j)}	Profits latents sur la juste valeur des investissements ^{j)}	Excédent de réévaluation ⁱⁱⁱ⁾	Actions propres	
Solde au 31 décembre 2022ⁱⁱⁱ⁾		850 086 \$	809 616	—	10 972	12 885	2 945	2 745	(25 916)	1 663 333 \$
Perte nette		—	(57 704)	—	—	—	—	—	—	(57 704)
Autres éléments du résultat global ^{j)}		—	2 124	—	(314)	(3 105)	—	6 993	—	5 698
Dividendes déclarés (0,21 \$ par action)		—	(25 559)	—	—	—	—	—	—	(25 559)
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	—	—	2 012	—	—	—	—	—	2 012
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions		—	—	800	—	—	—	—	—	800
Exercice d'options sur actions		769	—	—	—	—	—	—	—	769
Actions rachetées	11	(2 931)	—	(7 838)	—	—	—	—	—	(10 769)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		2 692	—	8 073	—	—	—	—	—	10 765
Solde au 31 mars 2023		850 616 \$	728 477	3 047	10 658	9 780	2 945	9 738	(25 916)	1 589 345 \$

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres
			Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ^{j)}	Profits latents sur la juste valeur des investissements ^{j)}	Excédent de réévaluation ⁱⁱⁱ⁾	Actions propres	
Solde au 1^{er} janvier 2022ⁱⁱⁱ⁾		847 016 \$	1 212 244	5 371	2 037	(7 441)	2 945	2 745	(26 246)	2 038 671 \$
Bénéfice net		—	13 687	—	—	—	—	—	—	13 687
Autres éléments du résultat global ^{j)}		—	38 901	—	(3 412)	9 965	—	—	—	45 454
Dividendes déclarés (0,20 \$ par action)		—	(24 873)	—	—	—	—	—	—	(24 873)
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	—	—	4 396	—	—	—	—	—	4 396
Modification du régime de rémunération fondée sur des actions	15	—	—	(3 594)	—	—	—	—	—	(3 594)
Exercice d'options sur actions		3 718	—	—	—	—	—	—	—	3 718
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		8 662	—	10 706	—	—	—	—	—	19 368
Solde au 31 mars 2022		859 396 \$	1 239 959	16 879	(1 375)	2 524	2 945	2 745	(26 246)	2 096 827 \$

ⁱ⁾ Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

ⁱⁱ⁾ La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

ⁱⁱⁱ⁾ Retraité. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :			
Activités d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net		(57 704) \$	13 687 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :			
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	6	1 127	(39 311)
Amortissement		67 425	57 191
Rémunération fondée sur des actions	15	2 012	4 396
Impôt sur le résultat différé		(2 874)	7 972
Impôt exigible		(9 335)	(611)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	13	31 603	7 716
Perte sur la vente d'actifs à long terme		234	458
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés		3 109	1 574
Variation du passif au titre des régimes de retraite		467	2 498
Impôt sur le résultat payé, montant net		(1 777)	(23 612)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	13	(33 790)	(7 676)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	9	(6 006)	1 713
Variation de la marge des dérivés		(13 740)	(25 103)
Règlement en trésorerie des dérivés		11 009	—
Autre		217	(1 251)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		43 737	(84 634)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		35 714 \$	(84 993) \$
Activités d'investissement			
Entrées d'actifs à long terme		(49 252) \$	(97 305) \$
Intérêts payés et capitalisés	13	(481)	(4 497)
Produit de la vente d'actifs à long terme		64	94
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(49 669) \$	(101 708) \$
Activités de financement			
Dividendes versés		(25 559) \$	(24 873) \$
Augmentation nette de la dette à long terme	10	48 800	114 862
Paiement au titre des obligations locatives		(9 918)	(9 408)
Réception d'avantages incitatifs à la location		—	6 847
Exercice d'options sur actions		769	3 718
Rachat d'actions		(10 769)	—
Paiement des coûts de financement	10	(1 011)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		2 312 \$	91 146 \$
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(11 643) \$	(95 555) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période		91 076	162 031
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période		79 433 \$	66 476 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutre¹⁾ qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts-à-servir, des collations en trousse, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (les « états financiers intermédiaires consolidés ») au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date comprennent les comptes de la société et de ses filiales. La société présente ses résultats en deux secteurs d'exploitation, soit le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales.

i) Se reporter au rapport intégré 2022 de la société déposé sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf, à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/nos-engagements/environnement/>.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société (les « états financiers consolidés de 2022 »).

a) Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables, les estimations et jugements importants formulés, ainsi que les traitements comptables correspondants conformément aux états financiers consolidés de 2022, à l'exception des nouvelles méthodes adoptées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, qui sont décrites ci-dessous ou à la note 3.

La publication des états financiers intermédiaires consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 10 mai 2023.

b) Normes comptables adoptées au cours de la période

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exigent l'IAS 34 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*. Les modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12 afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Classement des passifs comme courants et non courants (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications corrigent les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants. Elles précisent quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants dans les bilans consolidés. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer l'information qu'une entité doit fournir lorsque son droit de différer le règlement d'un passif pour au moins douze mois dépend du respect de clauses restrictives. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications précisent de nouvelles exigences en matière d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail assorties de paiements variables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Sauf indication contraire ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires consolidés sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de 2022.

La société a changé de méthode comptable relativement à l'évaluation des immeubles de placement pour adopter le modèle de la juste valeur, comme il est permis en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, au 1^{er} janvier 2023. Auparavant, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût historique. Puisque la juste valeur de ces actifs diffère considérablement du coût historique, la méthode de l'évaluation au coût des immeubles de placement ne constitue donc plus la mesure la plus fiable de la valeur de ces actifs. Ainsi, l'adoption de la méthode de la juste valeur en remplacement de la méthode du coût historique permet d'obtenir des informations plus pertinentes et plus fiables sur la valeur de ces actifs.

Selon le modèle de la juste valeur, les placements sont initialement comptabilisés au coût, puis évalués à la juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des données de marché disponibles. Si les données de marché ne peuvent être obtenues facilement, la société utilise d'autres méthodes d'évaluation comme les prix de transaction récents ou les flux de trésorerie prévus. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans l'excédent de réévaluation au cours de la période pendant laquelle ils surviennent.

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de la variation rétrospective du changement de méthode comptable et, par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2022, les montants comptabilisés au titre des immeubles de placement, du passif d'impôt différé et de l'excédent de réévaluation ont été portés à 3,4 millions de dollars, à 0,7 million de dollars et à 2,7 millions de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la note 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapprochement avant impôt des immeubles de placement.

4. COMPTES DÉBITEURS

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Créances clients	130 385 \$	145 511 \$	129 274 \$
Moins : correction de valeur pour créances douteuses	(1 959)	(1 738)	(1 554)
Créances clients, montant net	128 426 \$	143 773 \$	127 720 \$
Autres débiteurs			
Taxes à la consommation à recevoir	14 569	14 700	22 374
Montant à recevoir du gouvernement	2 593	17 783	1 858
Autres	14 702	19 406	15 659
	160 290 \$	195 662 \$	167 611 \$

Le tableau suivant illustre l'âge des créances clients :

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2022
En règle	108 561 \$	121 973 \$	94 722 \$
En souffrance depuis 0 jour à 30 jours	16 234	19 554	25 201
En souffrance depuis 31 à 60 jours	2 362	2 008	5 073
En souffrance depuis plus de 60 jours	3 228	1 976	4 278
	130 385 \$	145 511 \$	129 274 \$

Les créances clients sont dépréciées lorsque les flux de trésorerie estimatifs futurs sont inférieurs aux flux de trésorerie contractuels. Le montant de la perte de valeur tient compte de la situation financière du client, des paiements en souffrance, des biens donnés en garantie et de l'assurance-crédit sur les créances clients.

Le 24 juin 2022, la société a modifié sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 135,0 millions de dollars (120,0 millions de dollars au 31 mars 2022; 135,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 31 mars 2023, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 117,8 millions de dollars (160,7 millions de dollars au 31 mars 2022; 171,1 millions de dollars au 31 décembre 2022). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 82,3 millions de dollars (120,0 millions de dollars au 31 mars 2022; 122,5 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des billets à recevoir de 35,5 millions de dollars (40,7 millions de dollars au 31 mars 2022; 48,6 millions de dollars au 31 décembre 2022). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 31 mars 2023, la société a comptabilisé un montant net à payer de 49,6 millions de dollars (montant net à recevoir de 14,3 millions de dollars au 31 mars 2022; montant net à recevoir de 10,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) dans les créditeurs et charges à payer (dans les billets à recevoir au 31 mars 2022; dans les billets à recevoir au 31 décembre 2022).

La vente de créances clients au titre de la facilité de titrisation est traitée à titre de vente du point de vue comptable et, ainsi, les créances clients vendues aux termes de cette facilité ont été décomptabilisées dans les bilans intermédiaires consolidés résumés non audités (les « bilans intermédiaires consolidés ») aux 31 mars 2023 et 2022 et dans le bilan annuel consolidé audité de 2022 au 31 décembre 2022.

5. STOCKS

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Matières premières	79 040 \$	80 045 \$	74 211 \$
Travaux en cours	43 648	40 675	38 653
Produits finis	346 317	281 568	269 636
Emballage	25 343	23 477	27 360
Pièces de rechange	81 835	65 678	76 119
	576 183 \$	491 443 \$	485 979 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, des stocks de 982,2 millions de dollars (911,4 millions de dollars en 2022) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Au 31 mars 2023, les stocks ont été réduits de 19,7 millions de dollars (10,4 millions de dollars au 31 mars 2022; 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2022) par suite de dépréciations pour les ramener à la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont incluses dans le montant qui a été comptabilisé en charges dans le coût des ventes.

6. ACTIFS BIOLOGIQUES

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 s'est traduite par une perte de 1,1 million de dollars (profit de 39,3 millions de dollars en 2022) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

Les données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs ont été classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

7. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2023, les actifs détenus en vue de la vente étaient constitués du terrain et du bâtiment de l'usine de production de volaille de St. Mary's, en Ontario, qui a fermé au cours du trimestre, ainsi qu'une aire de stationnement à Toronto, en Ontario, totalisant 11,2 millions de dollars (0,0 million de dollars au 31 mars 2022; 0,6 million de dollars au 31 décembre 2022).

8. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Solde net retraité au 31 décembre 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	8 713
Entrées ⁱ⁾	1 887
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(10 600)
Solde net au 31 mars 2023	5 289 \$

ⁱ⁾ Comprend le montant du reclassement des terrains et des bâtiments au coût.

Solde net au 31 décembre 2021 ⁱⁱ⁾	1 864 \$
Changement de méthode comptable ⁱⁱⁱ⁾	3 425
Solde net retraité au 1 ^{er} janvier 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	—
Solde net retraité au 31 mars 2022	5 289 \$

ⁱⁱ⁾ Comptabilisé dans les autres actifs à long terme.

ⁱⁱⁱ⁾ Montant retraité puisque la société a changé de méthode d'évaluation des immeubles de placement pour passer du coût historique à la juste valeur conformément à l'IAS 40, Immeubles de placement, au 1^{er} janvier 2023. Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement de méthode comptable.

Au 31 mars 2023, la société a comptabilisé un montant additionnel de 7,0 millions de dollars (0,0 million de dollars au 31 mars 2022; 2,7 millions de dollars au 31 décembre 2022), déduction faite de l'impôt de 1,7 million de dollars (0,0 million de dollars au 31 mars 2022; 0,7 million de dollars au 31 décembre 2022), inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global qui sera reclassé dans les résultats non distribués au moment de la vente.

9. PROVISIONS

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2022ⁱ⁾	630 \$	2 370	43 388	—	46 388 \$
Ajouts	—	—	1 785	503	2 288
Reprises	(200)	—	(455)	—	(655)
Sorties de trésorerie	(430)	(7)	(7 473)	(369)	(8 279)
Écart de conversion	—	—	3	—	3
Solde au 31 mars 2023	— \$	2 363	37 248	134	39 745 \$
Partie courante					36 114 \$
Partie non courante					3 631
Total au 31 mars 2023					39 745 \$

ⁱ⁾ Le solde au 31 décembre 2022 comprend une partie courante de 42,6 millions de dollars et une partie non courante de 3,8 millions de dollars.

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2021	650 \$	2 449	42 344	49	45 492 \$
Charges	—	—	3 997	6	4 003
Reprises	—	—	(2 132)	—	(2 132)
Sorties en trésorerie	(20)	(37)	(103)	(55)	(215)
Solde au 31 mars 2022	630 \$	2 412	44 106	—	47 148 \$
Partie courante					8 812 \$
Partie non courante					38 336
Total au 31 mars 2022					47 148 \$

Frais de restructuration et autres frais connexes

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 7,7 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2022). Le montant de 7,7 millions de dollars est constitué d'une tranche de 4,4 millions de dollars au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 3,3 millions de dollars au titre du Groupe des protéines animales.

Du montant de 4,4 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022) imputable au Groupe des protéines végétales, une tranche de 3,9 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022) était liée à la dépréciation de stocks, une tranche de 0,4 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et une tranche de 0,1 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux autres coûts décaissés, alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu.

Du montant de 3,3 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2022) imputable au Groupe des protéines animales, une tranche de 1,4 million de dollars (1,1 million de dollars en 2022) était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,1 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux coûts de mises hors service et une tranche de 0,3 million de dollars (1,9 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg. La tranche restante de 0,5 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022) avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

10. DETTE À LONG TERME

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Ligne de crédit renouvelable	1 046 603 \$	664 376 \$	999 523 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains	358 545	330 667	358 664
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens	350 000	350 000	350 000
Prêts publics	6 949	12 169	7 027
Charges de financement différées	(5 407)	—	(4 800)
Total de la dette à long terme	1 756 690 \$	1 357 212 \$	1 710 414 \$
Courante	1 130 \$	5 220 \$	921 \$
Non courante	1 755 560	1 351 992	1 709 493
Total de la dette à long terme	1 756 690 \$	1 357 212 \$	1 710 414 \$

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») et a par la suite modifié les clauses restrictives en février 2023 pour tenir compte des effets prolongés de l'économie postpandémique. La société a reporté la date d'échéance de la ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et a reporté les échéances de ses deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 31 mars 2023, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,2 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (8,0 millions de dollars au 31 mars 2022; 8,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2023, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 125,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars au 31 mars 2022; 125,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Au 31 mars 2023, des lettres de crédit de 49,6 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (58,6 millions de dollars au 31 mars 2022; 58,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Au 31 mars 2023, ces prêts ne portaient pas intérêt (de 0,0 % à 2,9 % au 31 mars 2022; de 0,0 % à 0,0 % au 31 décembre 2022). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2024 à 2032. Au 31 mars 2023, l'encours s'élevait à 6,9 millions de dollars (12,2 millions de dollars au 31 mars 2022; 7,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Toutes ces facilités sont engagées.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme pour les trimestres indiqués :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	1 710 414 \$	1 252 249 \$
Prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et les facilités de crédit à terme – montant net	48 940 \$	115 000 \$
Prêts publics – remboursements	(140)	(138)
Paiement des coûts de financement	(1 011)	—
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme	47 789 \$	114 862 \$
Réévaluation des monnaies étrangères	(1 978) \$	(10 004) \$
Autres variations sans effet sur la trésorerie	465	105
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(1 513) \$	(9 899) \$
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	1 756 690 \$	1 357 212 \$

11. CAPITAL SOCIAL

Rachat d'actions

Le 20 mai 2022, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et se terminera le 24 mai 2023 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, 0,4 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 25,64 \$ l'action.

Le 20 mai 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

La société a conclu avec un courtier un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») permettant au courtier de racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à tout moment pendant des périodes d'interdiction d'opération prédéterminées. Au 31 mars 2023, une obligation pour le rachat d'actions de 19,2 millions de dollars (29,7 millions de dollars au 31 mars 2022; 30,0 millions de dollars au 31 décembre 2022) a été comptabilisée au titre du PRAA.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 31 mars :

	2023			2022		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change	43 248 \$	821 \$	— \$	122 464 \$	1 511 \$	— \$
Swaps de taux d'intérêt	493 545 \$	1 488	180	465 667 \$	7 275	816
		2 309 \$	180 \$		8 786 \$	816 \$
Couvertures de juste valeurⁱⁱⁱ⁾						
Contrats de change	1 166 \$	5 \$	21 \$	47 484 \$	822 \$	— \$
Contrats sur marchandises	1 120 \$	182	—	44 041 \$	—	3 545
		187 \$	21 \$		822 \$	3 545 \$
Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	339 981 \$	— \$	387 \$	467 755 \$	— \$	3 362 \$
Contrats de change	109 652 \$	1 482	105	129 785 \$	893	949
Contrats sur marchandises	92 360 \$	—	7 962	554 661 \$	1 631	9 113
		1 482 \$	8 454 \$		2 524 \$	13 424 \$
Total de la juste valeur		3 978 \$	8 655 \$		12 132 \$	17 785 \$
Courant ^{iv)}		3 978 \$	8 524 \$		7 014 \$	17 785 \$
Non courant ⁱⁱ⁾		—	131		5 118	—
Total de la juste valeur		3 978 \$	8 655 \$		12 132 \$	17 785 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés et influera sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés.

ⁱⁱⁱ⁾ La valeur comptable des éléments couverts aux bilans intermédiaires consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

^{iv)} Au 31 mars 2023, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a augmenté de 2,9 millions de dollars (augmentation de 7,4 millions de dollars au 31 mars 2022; diminution de 2,7 millions de dollars au 31 décembre 2022) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 8,0 millions de dollars (diminution de 12,5 millions de dollars au 31 mars 2022; diminution de 0,0 million de dollars au 31 décembre 2022) dans les bilans intermédiaires consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la société a comptabilisé une perte avant impôt de 10,7 millions de dollars (perte de 8,2 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par un profit de 0,0 million de dollars (perte de 0,0 million de dollars en 2022).

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	2 308	—	2 308 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	1 488	—	1 488
	— \$	3 796	—	3 796 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	126	—	126 \$
Contrats sur marchandises ^{)]}	7 780	—	—	7 780
Swaps de taux d'intérêt	—	567	—	567
	7 780 \$	693	—	8 473 \$

^{)]} Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et sont conformes à la méthodologie utilisée dans les états financiers consolidés de 2022. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

La société estime qu'une tranche de 9,3 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 3,2 millions de dollars, du profit latent inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le résultat net au cours des douze prochains mois. Les variations futures de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures des flux de trésorerie auront une incidence sur le montant réel de ce reclassement, lequel pourrait différer de ce montant estimé.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, un profit de 3,0 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,0 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (perte de 1,0 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,4 million de dollars en 2022).

Au 31 mars 2023, la société avait prélevé 265,0 millions de dollars américains (265,0 millions de dollars américains au 31 mars 2022; 265,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) sur la facilité de crédit qui est désignée comme couverture de l'investissement net des activités de la société aux États-Unis. Les profits et les pertes de change sur les prélèvements désignés sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le cumul des autres éléments du résultat global et viennent contrebalancer les écarts de conversion sur les actifs nets sous-jacents des activités aux États-Unis, lesquelles sont également comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le profit sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 0,1 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,0 million de dollars (profit de 3,6 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,6 million de dollars en 2022).

13. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Intérêts sur les emprunts effectués sur la facilité de crédit	28 021 \$	8 969 \$
Intérêt sur les obligations locatives	1 502	1 480
Intérêts sur les créances titrisées	1 737	339
Intérêts sur les prêts publics	62	105
Amortissement des charges de financement différées	404	416
Commissions d'attente et autres intérêts sur la facilité de crédit	358	904
	32 084 \$	12 213 \$
Intérêts payés et capitalisés	(481)	(4 497)
	31 603 \$	7 716 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les intérêts payés se sont chiffrés à 34,3 millions de dollars (12,2 millions de dollars en 2022).

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments financiers.

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice (de la perte) par action, de base et dilué(e) :

Trimestres clos les 31 mars	2023			2022		
	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Bénéfice par action
De base	(57 704) \$	121,3	(0,48) \$	13 687 \$	124,0	0,11 \$
Options sur actions ⁱⁱ⁾		—			2,1	
Dilué	(57 704) \$	121,3	(0,48) \$	13 687 \$	126,1	0,11 \$

ⁱ⁾ En millions.

ⁱⁱ⁾ Compte non tenu de l'incidence d'environ 4,9 millions (1,5 million en 2022) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif.

15. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS**Options sur actions**

Le tableau qui suit présente la situation des options sur actions en circulation de la société pour les trimestres clos les 31 mars :

	2023		2022	
	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation aux 1 ^{er} janvier	6 099 680	26,82 \$	6 076 750	26,22 \$
Attribution	831 600	24,15 \$	730 500	28,20 \$
Exercice	(33 630)	22,88 \$	(164 970)	22,53 \$
En circulation aux 31 mars	6 897 650	26,52 \$	6 642 280	26,53 \$
Options pouvant être exercées	5 205 200	26,86 \$	4 585 430	26,88 \$

Tous les droits au titre des options sur actions en circulation deviennent acquis et peuvent commencer à être exercés au cours d'une période ne dépassant pas cinq ans (période d'acquisition des droits) à compter de la date d'attribution. La durée des options en circulation est de sept ans.

À la date d'attribution, chaque série d'options est évaluée à la juste valeur au moyen du modèle Black et Scholes. La société évalue la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. Le tableau qui suit présente les données prises en compte dans ce modèle eu égard aux options attribuées au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022ⁱ⁾.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Cours de l'action à la date d'attribution	24,33 \$	29,91 \$
Prix d'exercice	24,15 \$	28,20 \$
Volatilité attendue	31,6 %	28,4 %
Durée de vie des options (en années) ⁱⁱ⁾	4,5	4,5
Dividendes attendus	4,2 %	3,3 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱⁱ⁾	3,0 %	2,0 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Durée de vie moyenne pondérée attendue.

ⁱⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à 4,0 millions de dollars (4,2 millions de dollars en 2022). Les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 1,1 million de dollars (1,2 million de dollars en 2022).

Unités d'actions temporairement inaccessibles et unités d'actions liées au rendement

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'état du plan d'unités d'actions temporairement inaccessibles (les « UATI ») et du plan d'unités d'actions liées au rendement (les « UAR ») de la société aux 31 mars et pour les trimestres clos à ces dates :

	2023		2022	
	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution
En circulation aux 1^{er} janvier	1 881 158	23,93 \$	1 742 421	23,59 \$
Attribution	852 950	21,53 \$	659 980	27,11 \$
Renonciation	(42 143)	24,11 \$	(4 307)	23,79 \$
En circulation aux 31 mars	2 691 965	23,17 \$	2 398 094	24,56 \$

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à 16,0 millions de dollars (15,1 millions de dollars en 2022). Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les charges liées aux UATI et aux UAR de la période à l'étude et de la période précédente se sont chiffrées à 0,7 million de dollars (4,2 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 0,2 million de dollars (1,4 million de dollars en 2022) sera réglée en trésorerie et le reste, en actions.

Une tranche des UATI et des UAR en circulation sera réglée en trésorerie. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la société a fait part de son intention de régler une partie des UATI et des UAR en circulation en trésorerie, et un montant de 3,6 millions de dollars a été reclassé des capitaux propres vers les autres passifs. Le passif total comptabilisé au titre des unités qui seront réglées en trésorerie s'élevait à 2,1 millions de dollars au 31 mars 2023 (5,0 millions de dollars au 31 mars 2022; 1,8 million de dollars au 31 décembre 2022).

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 est déterminée en fonction des principales hypothèses figurant dans le tableau suivant ⁱ⁾ :

	2023	2022
Durée de vie attendue des unités (en années)	3,1	3,1
Taux de renonciation	13,5 %	15,6 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱ⁾	3,3 %	2,0 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Unités d'actions différées

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les charges liées aux unités d'actions des administrateurs se sont chiffrées à 0,4 million de dollars (0,4 million de dollars en 2022).

16. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

La société compte deux secteurs à présenter. Ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces secteurs. Le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance rentable des revenus, le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté, tandis que le rendement à court terme du Groupe des protéines végétales est axé sur l'atteinte d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré. Se reporter à la rubrique 19 « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023 pour obtenir la définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS. Les activités d'exploitation de chaque secteur sont décrites ci-dessous :

- a) Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger et les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.
- b) Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

	Trimestre clos le 31 mars 2023				Trimestre clos le 31 mars 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non-affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	1 143 867 \$	37 387	(6 365)	1 174 889 \$	1 089 365 \$	44 878	(7 690)	1 126 553 \$
Profit brut (perte brute)	90 518 \$	(3 269)	(10 802)	76 447 \$	130 960 \$	(6 263)	29 166	153 863 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	89 243 \$	13 470	—	102 713 \$	88 624 \$	30 832	—	119 457 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(3 507) \$	(21 394)	(45 012)	(69 913) \$	37 809 \$	(37 127)	20 367	21 048 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	31 603	31 603	—	—	7 716	7 716
Autres charges	1 491	197	2 607	4 295	1 509	32	1 083	2 624
Frais de restructuration et autres frais connexes	3 291	4 458	—	7 749	3 018	—	—	3 018
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 275 \$	(16 739)	(10 802)	(26 266) \$	42 336 \$	(37 095)	29 166	34 406 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	34 763	—	—	34 763	8 652	2 224	—	10 876
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	1 127	1 127	—	—	(39 311)	(39 311)
Perte latente sur contrats de dérivés	—	—	9 675	9 675	—	—	10 145	10 145
Résultat d'exploitation ajusté	36 038 \$	(16 739)	—	19 299 \$	50 988 \$	(34 871)	—	16 116 \$
Amortissements	52 746	4 939	—	57 685	48 039	4 216	—	52 255
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(1 491)	(197)	—	(1 688)	(1 509)	(33)	—	(1 542)
BAIIA ajusté	87 293 \$	(11 997)	—	75 296 \$	97 518 \$	(30 688)	—	66 830 \$

ⁱ⁾ Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

Le tableau suivant présente les dépenses en immobilisations par secteur :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Groupe des protéines animales	47 599 \$	81 873 \$
Groupe des protéines végétales	2 569	3 871
Dépenses en immobilisations non affectées	2 455	3 632
Total des dépenses en immobilisations	52 623 \$	89 376 \$

Renseignements sur les secteurs géographiques

Le tableau suivant présente les ventes par pays :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Canada	863 617 \$	829 961 \$
États-Unis	137 129	147 987
Japon	97 788	98 673
Autres	76 355	49 932
Ventes	1 174 889 \$	1 126 553 \$

Le tableau qui suit présente l'emplacement des actifs non courants par pays :

	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022 ⁱⁱ⁾	Au 31 décembre 2022 ⁱⁱ⁾	Au 1 ^{er} janvier 2022 ⁱⁱ⁾
Canada	3 001 201 \$	2 963 976 \$	3 016 992 \$	2 913 474 \$
États-Unis	301 261	471 038	303 320	478 062
Autres	585	829	673	963
Total des actifs non courantsⁱ⁾	3 303 047 \$	3 435 843 \$	3 320 985 \$	3 392 499 \$

i) Compte non tenu des instruments financiers, des investissements désignés comme instruments financiers, des avantages du personnel et des actifs d'impôt différé.

ii) Retraité. Se reporter à la note 3.

Renseignements sur les principaux clients

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 12,2 % et 11,6 % (11,5 % et 11,3 % en 2022) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la société a cotisé 7,8 millions de dollars (7,7 millions de dollars en 2022) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président-directeur du conseil d'administration et chef de la direction de la société, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,3 million de dollars (0,8 million de dollars en 2022), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 31 mars 2023, un montant de 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 mars 2022; 0,1 million de dollars au 31 décembre 2022) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 17 avril 2023, la société a signé une entente de principe visant la vente du terrain et des bâtiments de l'usine de production de volaille de St. Mary's, en Ontario, qui a cessé sa production pendant le trimestre. L'entente prévoit une période conditionnelle de soixante jours, la vente devant être conclue trente jours après l'exécution des conditions. La société ne s'attend pas à comptabiliser un gain ou une perte importante dans l'état intermédiaire consolidé du résultat net en lien avec cette transaction.